
Adresse de la société populaire de Vinay qui annonce le produit d'une souscription et félicite la sainte Montagne pour ses travaux, en annexe de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Vinay qui annonce le produit d'une souscription et félicite la sainte Montagne pour ses travaux, en annexe de la séance du 4 germinal an II (24 mars 1794). In: Tome LXXXVII - Du 1er au 12 germinal An II (21 mars au 1er avril 1794) p. 324;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1968_num_87_1_20420_t1_0324_0000_10

Fichier pdf généré le 23/01/2023

tes loix, et à crier : Vive la Montagne, Vive la République.

BARA (*présid.*), LESPAGNOL (*secrét.*).

41

[*Le Conseil gal de la comm. de Noyon, à la Conv.; Noyon, 30 vent. II*] (1).

« Citoyens représentans,

Guerre aux tyrans, guerre aux infâmes conspirateurs, vous les avez encore une fois déjoués, leur tête va tomber sous le glaive de la loi; grâces à jamais vous soient rendues, les scélérats ont pensé que l'or de Pitt nous éblouiroit comme il les a trompé : nos yeux ne sont ouverts que pour la liberté; nous ne respirons, nous ne vivons que pour elle, ils ont cru nous diviser par leurs astucieuses démonstrations, nous venons de nous réunir de nouveau sous l'arbre de la liberté, nous l'avons planté vivant, en nous serrant autour de lui, nous avons juré avec tous nos concitoyens de vivre pour la défendre et de mourir pour elle.

Citoyens représentans, vous avez mis la justice et la vertu à l'ordre du jour : et en pratiquant à chaque moment ces vertus, nous mettrons aussi à l'ordre du jour haine aux traîtres et vigilance sur les conspirateurs. Nous vous invitons, citoyens représentans, à rester à votre poste jusqu'à ce que la foudre et la sainte Montagne ait écrasé le dernier des vils ennemis de notre Liberté. Vive la République. »

PINET (*maire*), PARISOT (*off. mun.*), GRARE (*off. mun.*), DUBOIS, VINCENT, BLAVET, BÉTRY, BELLEUVE, POULIN, DANVERS (*off. mun.*), CORDOUGNON (*off. mun.*), LEMALETTE (*off. mun.*).

Mention honorable, insertion au Bulletin (2).

42

[*La Société popul. de Vinay, à la Conv. s.d.*] (3).

« Citoyens,

La Société populaire de Vinay vient de faire passer à l'administration de son district le produit d'une souscription consistant en 181 chemises, 66 paires de guêtres, 3 paires de bas, 50 livres de charpies et 43 livres de linges pour bandes. C'est un léger tribut de reconnaissance qu'elle rend à nos braves frères qui versent leur sang pour le soutien de notre liberté.

Attachée aux vrais principes de la Révolution, elle a toujours suivi dans sa marche rapide; elle a demandé la chute du tyran dans un temps où le Republicanisme passait pour un crime; elle exaltoit, l'esprit de la Sainte Montagne lorsque le fédéralisme infectait nos contrées; elle a terrassé le fanatisme et l'a poursuivi jusques dans ses derniers retranchements.

(1) C 298, pl. 1033, p. 34.

(2) Mention marginale datée du 4 germinal.

(3) C 297, pl. 1017, p. 12. Bⁱⁿ, 8 germ. (2^e suppl^t).

Restez à votre poste, ça toujours été son vœu. S. et F. ».

VIVANT-OGIER (*présid.*), AMBROIS (*secrét.*), BOSSUN (*secrét.*).

Mention honorable, insertion au Bulletin (1).

43

DAVID présente à la Convention la réclamation de la Société populaire de Dinan, qui témoigne de l'inquiétude relativement à une offrande patriotique de 500 livres dont elle n'a vu faire aucune mention.

BREARD. Il faut en vérifier la destination à la commission chargée des dons patriotiques: elle compulsera ses registres et tranquilisera cette commune.

DAVID. Cette discussion la convaincra d'abord qu'on s'est occupé de sa réclamation. (2).

44

[*La Sté montagnarde de Calais, à la Conv., s.d.*] (3).

« Législateurs,

Nous avons appris avec douleur, mais avec calme, la conspiration que les ennemis du peuple ont encore osé tramer contre son bonheur. Nos premiers regards se sont portés vers vous... nous vous avons vus sur le sommet de la Montagne... nous avons vu le zèle infatigable du comité de salut public, et, pleins de confiance dans votre sollicitude et votre énergie, nous avons proclamé de nouveau l'unité et l'indivisibilité de la république, le triomphe de la liberté et la chute des tyrans et des conspirateurs que nous avons juré de détruire, de quelque masque qu'ils soient couverts. (On applaudit).

Ce serment par acclamation et d'un mouvement spontané par tous les membres de la Société populaire montagnarde de Calais ne sera pas vain... S'il existait au milieu d'eux de ces patriotes perfides qui voudraient dominer l'opinion, ils ne tarderaient pas à être reconnus et livrés au glaive de la loi.

Législateurs, un grand crime a été commis... la souveraineté nationale a été attaquée, et les coupables existent peut-être encore. Quand les droits du peuple ont été méconnus, sa justice doit être prompt et terrible; nous vous conjurons de ne pas la laisser ralentir. Investis de sa force et de sa confiance, vous en disposerez pour son bonheur; vous resterez au poste d'honneur où il vous a placé, et vos travaux seront toujours dirigés sur les moyens d'obtenir sa félicité et d'éterniser le règne de la liberté qu'il a juré de maintenir, et qu'il défendra jusqu'à la mort.

(1) Mention marginale datée du 4 germinal.

(2) Mon., XX, 38; Débats, n° 551, p. 53; Mess. soir, n° 584.

(3) Bⁱⁿ, 5 germ. (1^{er} suppl^t); M.U. XXXVIII, 122; Mon., XX, 40. Mention dans J. Sablier, n° 1217; J. Perlet, n° 549; Débats, n° 551, p. 61.